



Controle technique avec défaillances majeures

Par **mellodie**, le **11/05/2019** à **18:04**

bonjour je viens de passer mon controle technique qui m'a diagnostiqué:

"défaillances majeures:

ETAT DE LA TOMONERIE DE DIRECTION / usure excessive des articulations AVG

TRANSMISSION : capuchon anti-poussiere manquant ou félé

OR je viens d'aller chez m

on garagiste qui me dit que tout est OK

transmission avant : gauche bon etat - droit bon état

soufflet avant : gauche bon état - droit bon état

rotules de direction : gauche bon état - droit bon état

que suis-je censé faire?

merci de vos conseils cordialement

Par **goofyto8**, le **11/05/2019** à **18:27**

bonjour,

[citation]que suis-je censé faire? [/citation]

Remplacer l'articulation avant-gauche de la **timonerie** (ensemble des éléments entrant dans

la commande de la direction d'une automobile.)
et faire placer un capuchon anti-poussière manquant sur la transmission.

Par **mellodie**, le **11/05/2019** à **19:08**

bonsoir goofyto8 merci mais vous ne répondez pas à ma question pour quelle raison je ferais changer ces pièces si ca n'est pas nécessaire le controle technique a t-il la science infuse?

Par **goofyto8**, le **11/05/2019** à **20:53**

bonsoir,

[citation]le controle technique a t-il la science infuse?
[/citation]

Non, mais selon la loi, son diagnostic prévaut sur celui du garagiste.
Si vous n'êtes pas d'accord avec l'expertise du contrôle technique, vous pouvez, cependant, apporter votre véhicule dans un autre centre de contrôle technique.

Par **mellodie**, le **12/05/2019** à **02:56**

bonsoir goofyto8 merci pour votre réponse qui répond exactement a ma question bonne soirée

Par **goofyto8**, le **12/05/2019** à **17:09**

bonjour,

Si vous voulez mettre en doute le contrôle technique , il vous faudra apporter votre véhicule dans un autre centre de contrôle technique.

[s]Conseil
[/s]

Méfiez-vous si vous l'apportez pour une contre-visite. Prenant connaissance que la visite a été faite dans un autre centre, celui chez qui vous irez en second, sera très réticent à contredire son confrère.

Il vaut mieux repayer le prix de la visite complète, et faire comme si la voiture n'avait pas encore été vue par un centre de contrôle technique.